

## Communiqué de presse

### **Action de promotion des audits énergétiques CECB® Plus des Cités de l'énergie GOLD de Delémont, Porrentruy et Fontenais à l'attention des propriétaires jurassiens.**

Engagées dans la lutte contre le réchauffement climatique et ses effets sanitaires, les Cités de l'énergie GOLD jurassiennes, en partenariat avec la BCJ mettent en place une action de promotion du certificat énergétique cantonal des bâtiments. Cette collaboration vise à créer la plus grande émulation possible auprès des propriétaires jurassiens.

Le projet s'inscrit dans le cadre des stratégies énergétiques fédérales, cantonales et communales. Elles planifient avec ambition une réduction de 30% à 40% de la consommation d'énergie d'ici à 2035. L'assainissement des bâtiments est un levier phare de cet objectif. La modernisation de l'ensemble du bâti permettrait à elle seule d'atteindre les objectifs. Les statistiques actuelles révèlent malheureusement un taux de rénovation insuffisant. La promotion des améliorations énergétiques est une priorité pour les communes qui ont la ferme volonté de faire augmenter cette proportion.

L'action de promotion des CECB® Plus vise à toucher un grand nombre de propriétaires. L'objectif est de les encourager à entreprendre des démarches visant un assainissement énergétique de leur bien immobilier. Le premier pas préconisé dans ce but est la réalisation d'un CECB® Plus. Cette analyse énergétique est effectuée par un expert indépendant et certifié. Les bureaux d'experts jurassiens ont, en ce sens, été associés à la démarche. Ce diagnostic apporte de précieux éléments de décisions au propriétaire et lui permet d'identifier les éléments à assainir en priorité, avec la plus grande efficacité en termes énergétiques et de coûts.

Pour toute réalisation d'un CECB® Plus, CHF 250.- sont octroyés aux propriétaires de bâtiments situés sur le territoire des communes Cités de l'Energie GOLD de Delémont, Porrentruy et Fontenais.

En tant que partenaire de projet, la BCJ offre à tous les propriétaires jurassiens une aide financière de CHF 250.-. De plus, si des travaux sont entrepris et qu'un transfert d'hypothèque est réalisé à la BCJ, CHF 500.- supplémentaires sont offerts. Un bâtiment situé dans une commune Cité de l'énergie peut ainsi obtenir jusqu'à CHF 1'000.- de subvention.

Ce projet permet aux partenaires de mutualiser leurs actions dans le domaine du développement durable et d'offrir un soutien aux citoyens. Un courrier parviendra aux propriétaires jurassiens le 13 septembre 2017. Ils sont invités à s'inscrire sur le site [www.bcj.ch/CECBPlus](http://www.bcj.ch/CECBPlus) afin de bénéficier des subventions. Un formulaire papier est également à disposition sur demande à la BCJ au 032 465 13 75. L'action se déroulera jusqu'à fin 2018.

Porrentruy, le 12 septembre 2017

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter :

Elisa Theubet, Mandataire énergie des communes de Delémont, Porrentruy et Fontenais (032 421 92 00)